

„Et cependant aucune recherche ne nous paraît aussi probante que celle que donne l'exercice, dès 1889 à ce jour, du service qui s'occupe de l'enfance malheureuse et abandonnée.“

Le 15 novembre 1892 (voir Bulletin des séances du Grand Conseil, année 1892, page 307), M. *Guillemin*, dans son rapport sur le mémoire du Conseil d'Etat, concernant l'alcoolisme, affirme que l'on rencontre moins d'ivrognes qu'autrefois et que l'on peut dire, sans fanfaronnerie, que Vaud est un des cantons où l'alcoolisme est le moins développé. Il propose la création d'un établissement destiné à reléguer les ivrognes endurcis, ceux qui ne sont pas assez aliénés pour être internés à Cery. Il propose en outre la création d'un ou deux établissements destinés à recevoir l'enfance malheureuse souffrant des vices des parents, ou abandonnée. Deux établissements lui paraissent préférables à un seul, afin de permettre de classer les enfants pour les séparer suivant leur développement intellectuel.

Dans le but d'établir un tableau exact et sincère de l'alcoolisme dans le canton, nous avons réuni les statistiques de ses diverses manifestations *pathologiques, héréditaires et criminelles*.

Les entrées à l'hôpital cantonal et à l'asile de Cery, les consultations de la policlinique universitaire de Lausanne indiquent la marche de la *morbidité* alcoolique, et les bulletins de décès délimitent la part de *mortalité* due à l'alcool; les statistiques des cas d'exemption de service militaire, des suicides, de la viduité, du nombre des enfants abandonnés permettent de juger des effets généraux de l'alcool sur l'hygiène publique.

Enfin, l'étude comparative de la criminalité, très obligeamment communiquée par M. *Virieux*, conseiller d'Etat, chef du Département de justice et police, sert de corollaire aux faits pathologiques. Comme complément de jugement, nous ajoutons le nombre des cabarets et la quantité d'alcool consommée approximativement dans le canton.

### Morbidité.

#### A. Hôpital cantonal.

De 1872 à 1881, le nombre des personnes traitées à l'hôpital cantonal, pour alcoolisme et delirium tremens, a été de 150 hommes et 10 femmes, soit en moyenne 16 personnes par année (Rapport du D<sup>r</sup> *Challand*, Congrès international de Genève en 1882, t. I, page 411).

A partir de 1881, les délirants alcooliques des diverses localités du canton sont dirigés à l'asile de Cery, et l'hôpital ne traite plus que les cas de delirium tremens qui s'y déclarent chez des malades entrés pour une autre affection. Voici la statistique de ces derniers :

Années	Alcooliques	Delirium tremens	Total
1881	12	7	19
1882	4	12	16
1883	5	11	16
1884	4	4	8
1885	4	3	7
1886	3	—	3
1887	7	1	8
1888	2	1	3

Les comptes-rendus du Département de l'intérieur donnent les chiffres suivants pour la dernière période :

Années	Alcooliques		Total
	Hommes	Femmes	
1889	2	1	3
1890	4	—	4
1891	10	1	11
1892	10	1	11
1893	11	5	16
1894	6	1	7
1895	5	2	7
1896	16	—	16
1897	3	1	4
Totaux	67	12	79

soit, en nombre absolu, 9 malades alcooliques en moyenne par année.

Sur mille malades des services de médecine, six environ sont atteints d'alcoolisme.

Le D<sup>r</sup> *Jean de la Harpe* („Bulletin de la Société vaudoise de médecine“, année 1869, page 316) regrette de ne pouvoir exprimer en chiffres le nombre assez considérable des personnes traitées à l'hôpital cantonal, qui se rattachent au catarrhe alcoolique. C'est par la bronchopneumonie alcoolique que mouraient fréquemment les „capitulés“ des anciens régiments suisses. L'usage des spiritueux est pour le soldat un triste précepte d'hygiène, surtout en hiver.

Les rapports des chefs de service de médecine de l'hôpital confirment l'opinion du professeur *de Cérenville*, sur la rareté des cirrhoses dans notre pays :

Années	Nombre de cas	Sexe	Services
1889	3	3 H.	D <sup>rs</sup> Rogivue et L. Secretan
1890	1	1 H.	D <sup>r</sup> Rogime
1891	1	1 H.	D <sup>r</sup> de Cérenville
1892	4	2 H. 2 F.	D <sup>r</sup> Bourget
1893	8	5 H. 3 F.	D <sup>r</sup> de Cérenville
1894	—	—	—
1895	1	1 H.	D <sup>r</sup> Bourget
1896	2	1 H. 1 F.	D <sup>rs</sup> de Cérenville et Bourget
1897	5	5 H.	Id.